

# Village infos



## PINS-JUSTARET



*journal d'informations municipales - n° 30 - janvier 2006*

# Le mot du maire



**Pins-Justarétoises, Pins-Justarétois,**  
En juin 2003, la commune de Pins-Justaret acceptait **d'accueillir sur son territoire le futur lycée du Sud Toulousain**, sous réserve que la candidature de la Mairie de Labarthe ne soit pas retenue, ce qui fut le cas.

Dès la première réunion avec les représentants du Conseil Régional, le niveau maximum d'engagement financier de la Commune pour l'achat des terrains, la réalisation des parkings fut clairement annoncé.

**Au terme de deux ans de négociations, nous avons obtenu les financements suivants :**

- du Conseil Régional, une subvention de 1 200 000 € à utiliser sur l'ensemble du projet.
- de l'État, une subvention de 300 000 € pour les acquisitions foncières.

Parallèlement aux négociations menées avec le Conseil Régional et l'État, des discussions furent engagées avec les propriétaires des terrains sur la base des estimations du service des domaines, en vue d'une acquisition à l'amiable.

Le prix demandé par les propriétaires (33 € puis 50 € du m<sup>2</sup>) étant trop éloigné du prix fixé par les domaines (19,80 € le m<sup>2</sup>), nous avons saisi le juge de l'expropriation qui a prononcé une ordonnance d'expropriation au profit de la commune et du Conseil Régional en date du 27 septembre 2005. Le prix des terrains sera fixé par le juge dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2006.

**Le montant des engagements prévisionnels de la commune est à ce jour le suivant :**

- Achat des terrains pour les équipements d'accompagnement et le complexe sportif : 690 666,00 €
- Participation du fonds de concours pour l'achat du terrain d'implantation du lycée : 637 096,00 €

Concernant le complexe sportif pour lequel un programme est en cours d'élaboration, une consultation d'architecte sera prochainement lancée, et nous solliciterons, le moment venu, le Conseil Général pour une subvention.

Durant l'ensemble de ces négociations, j'ai été accompagné par le Maire de Villate (puisque au départ le lycée devait se construire sur les deux communes), par le Maire Adjoint Président de la Commission des Finances, par le Maire Adjoint Président de la Commission des travaux, par le Directeur Général des Services.

Je remercie également les élus qui ont soutenu ce projet.

Bien que de nombreuses annonces concernant l'installation d'un lycée à Pins-Justaret furent faites dans la presse, je ne m'étais pas exprimé jusqu'à ce jour afin de préserver les marges de manœuvre et l'engagement de la commune. Engagement qui n'est devenu pour nous définitif, qu'à partir du moment où les conditions financières ont été clairement établies (Délibération du conseil municipal du 02/09/2005).

C'est la première fois que je m'exprime et ce ne sera pas la dernière. Je vous tiendrai informés de l'avancement de ce projet.

Hormis ce dossier important, **dans le cadre du Pool Routier**, les travaux du chemin de la Gare ont pris un peu de retard à cause de la lenteur des études, mais les travaux devraient débuter prochainement.

Je voudrais remercier tout le personnel qui œuvre, tout au long de l'année, à l'embellissement, à la propreté et à la sécurité de la commune. Je trouve regrettable que, malgré le nombre important de poubelles mises en place, les déchets (papiers, bouteilles, gobelets, etc...) soient déposés à côté, surtout les week-ends et jours fériés.

**Bravo également à la Bibliothèque Municipale** pour la soirée « Musiques/Lectures » animée par Carole BARBIER, comédienne, au son des musiques d'Orient et d'Occident avec le trio TAXIM. Ce spectacle gratuit a réuni plus de 80 personnes.

Pour terminer cet éditorial, je tiens également à remercier toutes les personnes qui tout au long de l'année ont organisé des manifestations sportives, culturelles, fêtes, cassoulet, réunions et repas de quartiers, entre autres.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes vœux les meilleurs pour l'Année 2006.

**Le Maire,**  
**Jean-Baptiste CASSETTA**

## Village-Infos

**N° 30**

**Janvier 2006**

## Responsable de la publication

J.-B. CASSETTA

## Comité de rédaction

M. BAREILLE

C. MARTINEZ MEDALE

F. STEFANI

A. JANY

J. DEGOUL

C. MOLINA

C. THURIES

## Conception-réalisation

*MicroSophia* : 05 62 71 01 26

Crédit photos :

Mairie et Associations

Dépôt légal en cours

# Les projets du CMJ

## Les projets réalisés...

### Collecte de fournitures scolaires pour les villages d'Oushagram



C'est la deuxième fois que le CMJ collecte des fournitures scolaires et des vêtements d'enfants pour soutenir l'action menée par l'association ADVO en Inde.



M<sup>me</sup> DUPONT, Secrétaire d'ADVO, a acheminé avec ses collègues les fournitures au mois d'octobre jusqu'à Oushagram et les a remis aux instituteurs de l'école. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé avec nous à la collecte.

### Exposition didactique sur les villages d'Oushagram (en Inde)

Le samedi 3 décembre 2005, nous avons également participé à la mise en place de l'exposition didactique sur le travail de l'association ADVO en Inde. Les fonds récoltés par la vente de l'artisanat indien serviront à financer la construction d'un centre d'accueil pour enfants défavorisés à JAIPUR (nord Bengal).



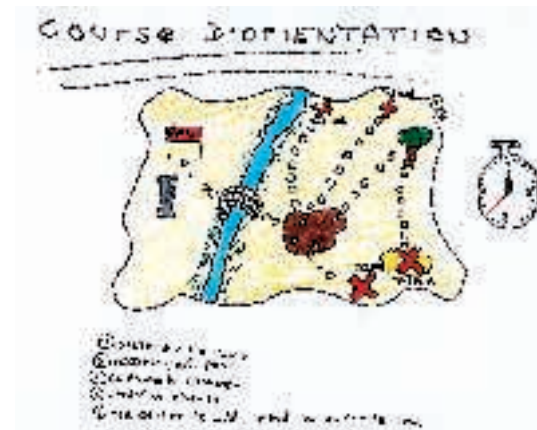
## Les projets en cours...

### Mise en place d'un lien Internet entre le CMJ et les jeunes Cordignonais

Suite au jumelage de nos deux communes, nous avons souhaité mettre en place un lien Internet avec les jeunes de Cordignano. Lors de son voyage en Italie, Guillaume a été chargé de prendre contact avec un jeune Cordignonais. A son retour, nous avons adressé un mail à Erico afin qu'il expose le projet à ses camarades. Les élèves intéressés pourront désormais correspondre avec le CMJ en vue d'échange sur notre mail :

[cmj@mairie-pinsjustaret.fr](mailto:cmj@mairie-pinsjustaret.fr).

Vous aussi, si vous désirez déposer un message dans notre boîte aux lettres prenez note de notre adresse e.mail !



## Les futurs projets...

- Création de pistes cyclables sur la commune
- Organisation d'une course d'orientation....

# Commission scolaire

## Les effectifs 2005 - 2006

- Ecole Maternelle :  
191 élèves pour 7 classes
- Ecole Primaire :  
315 élèves pour 12 classes

### Rentrée scolaire réussie pour l'ensemble du Groupe scolaire Jean Jaurès

Nous souhaitons la bienvenue à Madame LELONG ainsi qu'à Mademoiselle BOYER, nouvelles venues à l'école maternelle.

Le Carnaval a eu lieu pour l'ensemble du Groupe Scolaire en partenariat avec le Comité des Fêtes de Pins-Justaret.

En juin sera organisé le Festival de l'école maternelle, avec journée portes ouvertes et attractions gratuites pour tous.

Le projet d'école, dont c'est la dernière année reste basé sur le « Langage et la Communication » avec cette année un approfondissement et la mise en place d'un Cahier de Vie permettant une meilleure communication entre l'école et la maison.

## Ecole maternelle

L'école maternelle a réalisé un petit fascicule de « Bienvenue » où vous trouverez la plupart des informations sur son fonctionnement. Celui-ci est à votre disposition à l'école !

En septembre les enfants se sont rendus dans un verger de la région pour se livrer à la cueillette des pommes.

La sortie de Noël pour toutes les classes de maternelle s'est faite à Tournefeuille pour un spectacle à UTOPIA.

## Ecole élémentaire

Concernant l'école élémentaire, toutes les classes ont une sortie prévue dans le courant de l'année.

Le traditionnel loto de l'école se déroulera le vendredi 3 février 2006 à la salle des Fêtes de Pins-Justaret à partir de 20h30.

Le projet d'école continue sur le thème LIRE - ECRIRE - AGIR basé sur la maîtrise de la langue écrite et orale.

La participation à l'USEP, concernant les élèves du CE2 au CM1 est basée sur le volontariat des enseignants et des élèves. Les rencontres sont organisées les mercredi après-midi, ponctuées de quelques sorties dont celle du TFC qui a rencontré un vif succès, ainsi que celle au Stade Toulousain.

Le R.A.S.E.D (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) toujours basé à Pins-Justaret continue de fonctionner pour l'ensemble du Groupe scolaire Jean Jaurès avec un accroissement du besoin dû en grande partie aux structures familiales actuelles.

Nous souhaitons à tous les enfants une très bonne année scolaire 2005-2006.

Pour tous renseignements concernant la Commission scolaire vous pouvez contacter la Mairie de Pins-Justaret.

## Pour information

A compter de la rentrée des classes 2006-2007, les pré-inscriptions scolaires pour les Ecoles Maternelle et Elémentaire se feront en Mairie pour :

- les enfants rentrant en première année de maternelle
- les enfants rentrant au cours préparatoire (CP)
- les nouveaux arrivants sur la commune

Les pré-inscriptions se feront entre le 3 avril et le 19 mai 2006.

Pour toute inscription, il vous faudra fournir les documents suivants :

- Livret de Famille
- Justificatif de Domicile récent

**important**

## Recensement de la Population

Le recensement de la population de notre commune aura lieu en janvier et février 2006.

Vous êtes concerné(s) par l'enquête et votre participation est essentielle. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur (muni d'une carte officielle) qui vous remettra des questionnaires à remplir.

Monsieur le Maire vous demande de lui réserver le meilleur accueil et vous remercie de votre participation.

# Le centre de loisirs sans hébergement

## Fréquentation

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Pins-Justaret de La Communauté d'Agglomération du Muretain a accueilli durant les vacances d'été 2005 en moyenne, 85 enfants par jour.

## Un programme diversifié

Un programme diversifié a permis le plein épanouissement des enfants :

- chaque semaine, des sorties ont été effectuées : piscine pour les plus jeunes et Aqualand de Solomiac pour les plus grands, parc des kangourous, ferme pédagogique, parc de Lanmezan etc...

- le centre de loisirs est aussi un espace de grands jeux avec des semaines à thème : la fête des détectives, le morpion géant, la bataille navale, la queue du diable, le cluedo vivant, jeu de loi géant, etc.

**Le centre de loisirs a aussi mis en place des séjours durant le mois de juillet 2005 :**

- Pour les 6-8 ans, un séjour sur le thème indien à Fontbonne (accro branches, balade à cheval, peinture sur poney, voltige, piscine, VTT, nuitée



sous tipis, diverses activités sur le thème indien).

- Pour les 9-13 ans, un séjour multi-activités à La Canourgue (Via Ferrata, piscine, canyon vert, descente du Tarn en canoë, tir à l'arc).

**Les vacances de Toussaint ont été sous le signe d'Halloween :** sorcières, araignées... ont été de la fête. Les enfants ont défilé, déguisés, en musique dans le village, heureux de pouvoir aller chez les commerçants crier : « Des bonbons ou un sort ! ». Merci à tous de votre participation et à l'année prochaine.

**Le Père Noël est passé au C.L.S.H le mercredi 16 décembre 2005 au matin, et a fait le bonheur des enfants.**

### **Pour l'année 2006**

Un séjour ski est mis en place du 26 février au 3 mars 2006 pour les 9-13 ans révolus à Super Esport en Espagne.

## Rappel des horaires de fonctionnement du C.L.S.H

### **Pour l'année scolaire :**

- les mercredis après-midi de 13 h30 à 18 h30
- les mercredis libérés de 7 h30 à 18 h30

### **Pour les vacances scolaires :**

de 7 h30 à 18 h30.



Vacances de Toussaint sous le signe d'Halloween



Depuis la rentrée, les bulletins d'inscription sont à retirer et à retourner au CLAE de Pins-Justaret (Centre de loisirs associé aux Ecoles) ou au Centre de Loisirs de Pins-Justaret un mois avant le début des vacances.

# Centre de loisirs associé aux écoles : CLAE

## Maternelle et Élémentaire de Pins-Justaret

### Présentation

Le CLAE a débuté le 2 septembre 2005.

Directrice : Muriel PAYRAU

Suppléante : Ghislaine FREDON

Animateurs : 26 dont les 6 ATSEM

**Horaires maternelle et élémentaire :**

- accueil du matin : 7 h 15 - 8 h 50
- interclasse du midi : 12 h - 13 h 20
- accueil du soir : 16 h 30 - 18 h 30

**Locaux :** ceux de l'école.

**Son rôle :**

- social et éducatif, est complémentaire du milieu familial et scolaire.
- des temps de loisirs récréatifs et éducatifs sont proposés aux enfants autour d'un projet pédagogique.

### Activités

**Projet Pédagogique :**

Objectifs : **Enfants heureux**

**Mots clés :**

**Socialisation-Autonomie-Responsabilité  
Citoyenneté - Environnement.**



Danse au CLAE

### Accueils du matin :

- Les animateurs accueillent les familles et orientent les enfants vers des activités en veillant au respect du rythme de chacun : coin lecture, coin jeux de société, coin coloriage, salle d'activité manuelle, jeux extérieurs.
- Les enfants ont la possibilité de goûter le matin et le soir (collation apportée par les familles).



Les enfants au CLAE lors d'une partie de baby-foot

### Interclasse du midi :

#### • Le temps du repas :

- Le repas est pris dans le restaurant scolaire où les animateurs donnent aux enfants une éducation nutritionnelle tout en les sensibilisant au respect des règles élémentaires d'hygiène. (Maternelle: 1 animateur par 1/2 tables - Élémentaire: 1 animateur pour 3/4 tables).
- Ce temps est un moment d'échange et d'apprentissage de la vie collective.
- Les repas sont soumis à l'approbation de la diététicienne de la Communauté d'Agglomération du Muretain.

#### • L'après-repas :

- Les enfants participent à des jeux et à des activités organisés par l'équipe d'animation qui tient compte du rythme de chacun.
- Les enfants ont le choix de la non-activité.
- Activités : activités manuelles et sportives, jeux de société, baby-foot, ping-pong, jeux extérieurs etc...

#### • Accueils du soir :

- Les enfants participent à des jeux et à des activités organisés par l'équipe d'animation qui tient compte du rythme de chacun.
- Une salle calme est à disposition pour les devoirs

### Activités manuelles





Décoration des salles sur le thème Halloween



### Activités réalisées et à venir :

- Décoration salles CLAE et Restaurant scolaire par rapport à des thématiques (Halloween, Noël ...)
- Projets propres au CLAE et projets Communautaire :
  - les Recyclades (manifestation de mobilisation sur le tri des déchets et plus largement sur la protection de l'environnement, organisée à l'échelle européenne et soutenue par Eco-Emballages) : création d'instruments de musique, concours



Décoration du restaurant scolaire pour Noël



Moment de détente dans la cour

d'affiches, défilés de mode, etc, avec des produits recyclés (matériaux de la collecte sélective).

- décoration d'un char pour carnaval.
- rencontres sportives et culturelles InterCLAE.
- lectures faites par des retraités de l'association « Lire et Faire lire » le mardi soir en maternelle.

## Documents administratifs

### Cartes grises :

fournir obligatoirement un justificatif d'identité carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, permis de conduire, carte de séjour,

**Cas d'urgence de délivrance de la Carte nationale d'identité ou passeport :** fournir obligatoirement le justificatif correspondant selon le cas (billet d'avion récent, obligation professionnelle impérieuse de dernière minute, examen, concours, maladie ou décès d'un proche à l'étranger).

brève

## Bilan positif

- Satisfaction des enseignants en maternelle comme en élémentaire.
- Satisfaction des familles et des enfants car on constate une très grande participation aux activités proposées par le CLAE.
- Meilleure qualité pendant le temps repas.

# Point Accueil Jeune été 2005

**De nombreuses activités, sorties et séjours ont été organisés pour les vacances de cet été.**

## Les activités

**Lundi 11 juillet:** Une journée jeux en réseaux avec les centres jeunes de Pinsaguel et de Roquettes a été organisée au PAJ. Au programme de la journée, BATELLFIELD 2 qui est un jeu retraçant les grandes guerres auxquelles ont participé les USA. Une vingtaine de jeunes a ainsi pu se rencontrer, jouer et prendre un goûter ensemble.



**Mercredi 13 juillet:** Une grande sortie en intercommunalité a permis à une cinquantaine de jeunes de passer la journée à l'Aqualand de Saint-Cyprien (66), après un départ matinal pour certains, 7 h du matin, la journée fut forte en émotions et placée sous le signe du soleil et de la bonne humeur.

**Vendredi 15 juillet.** Les jeunes de Pins-Justaret sont partis s'initier aux joies du karting, au programme dérapages et dépassements périlleux, arrêts aux stands et collation pour tous.



## Les séjours

Devant l'effectif croissant des pré-ados, l'équipe du PAJ avait décidé cette année de prévoir deux séjours (un pour les pré-ados et un pour les ados). Les plus jeunes ont ainsi pu partir une semaine à Oloron Sainte-Marie pour des activités

d'eaux vives. Nos jeunes ont pratiqué du kayak, de l'hydro speed, du rafting et du hot-dog. Tous et toutes sont revenus enchantés de leur séjour et sont d'ores et déjà prêts à repartir l'année prochaine pour de nouvelles aventures. Les ados quant à eux, n'étant pas en reste, ont eu la chance de partir plus d'une semaine en pension complète à Hossegor pour le désormais traditionnel séjour surf. Certains ont pu parfaire leur technique, alors que d'autres se



Détente et convivialité

sont initiés à cette activité chère à la côte landaise. Outre le surf, les jeunes ont assisté à de véritables courses landaises, de la force basque et fait une balade en forêt en quad. Tout le monde est rentré un peu fatigué de ce séjour placé sous le signe du sport, mais des souvenirs plein la tête.

Afin de financer ces différents séjours, les jeunes ont eu la possibilité d'effectuer un chantier qui avait pour thème cette année, du mur de graph pour les ados et l'aménagement de la salle pré-ados pour les plus jeunes. Ces chantiers, se déroulant la dernière semaine du mois de juillet, ont vu tout le monde se séparer sur une note de bonne humeur et une impression de satisfaction, face au travail accompli. Enfin les jeunes ont aussi dit au revoir à Sabrina qui fut leur animatrice pendant plus d'un an mais qui a connu une mutation professionnelle.

### Nota :

- Pour la rentrée de septembre, le PAJ garde ses horaires d'ouverture inchangés, à savoir du mardi au samedi en période scolaire de 14 h à 18 h.
- Et du lundi au vendredi en période de vacances, de 14 h à 18 h, voire le matin pour les « p'tits dejs du paj ».
- L'adhésion est fixée à 10 € par an pour les jeunes des communes de Pins-justaret et de Villate.
- L'équipe intervient au collège les mardis, jeudis et vendredis de 12 h 30 à 13 h 30 pour les AIC.

**N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe d'animation qui se fera une joie de vous fournir de plus amples informations sur le point jeune et son programme d'activités.**



Les jeunes décorent leur local





## Forum des associations

Le 5<sup>e</sup> Forum des associations, s'est tenu à Pins-Justaret le samedi 3 septembre 2005, de 14 h 30 à 19 h. Ce premier rendez-vous de la rentrée s'est encore une fois déroulé avec succès.

Une participation enthousiaste et active des associations à la rencontre des visiteurs, toujours plus nombreux, a conforté les organisateurs dans la poursuite de cet engagement.

Il serait souhaitable que pour l'édition 2006, toutes les associations socio-culturelles et sportives répondent présentes à l'unanimité.

Cette implication ne pourra être que positive pour les visiteurs qui pourront apprécier la diversité des offres de la commune, pour les associations elles-mêmes qui gagneront à être plus connues, sinon reconnues, et plus encourageante pour la Municipalité qui est à l'initiative de ce Forum des associations depuis sa création en septembre 2001.

L'après-midi s'est achevée par le traditionnel pot de l'amitié, suivi de la fameuse paëlla qui rencontra son succès habituel auprès des convives. Notons cette année et pour notre plus grand plaisir la forte participation des jeunes à cette rencontre.

**N'oubliez pas : à inscrire sur vos agendas !**

**Afin de permettre à tous de planifier correctement ce rendez-vous incontournable de la rentrée : le Forum des associations de Pins-Justaret se tiendra :**

**Le 1<sup>er</sup> week-end de septembre 2006.**

## Forum de l'emploi

La manifestation a eu lieu le jeudi 17 novembre au boulodrome municipal de Portet-sur-Garonne.

84 stands répartis dans deux boulodromes et un chapiteau, ont été animés par des chefs d'entreprises qui recrutent, des organismes de formation, des partenaires institutionnels, des chambres consulaires ; ce qui a permis aux visiteurs de rencontrer des professionnels de l'emploi, de l'insertion, de la formation, de l'orientation et du conseil. Le nombre de visiteurs a été de 2 400 personnes (2 200 en 2004). Le public se composait à 75 % de demandeurs d'emploi (80 % en 2004), 14 % des visiteurs étaient à la recherche d'un autre emploi et 9 % étaient des étudiants.

La manifestation a suscité l'intérêt du public, puisque 75 % des exposants, soit la quasi-totalité des entreprises présentes avaient des offres à proposer. On pouvait comptabiliser environ 350 offres. Il y a eu 630 mises en relation contre 400 en 2004.

Cette manifestation participe à assurer un lien entre le public demandeur d'emploi et le monde économique représenté par les entreprises et organismes liés à la création d'entreprises. Cette manifestation a permis à des demandeurs d'emploi d'obtenir des entretiens d'embauche, des informations dans des secteurs d'activités qui recrutent et de se tisser un réseau. Les entreprises présentes quant à elles, auront pu se constituer une banque de CV pour de futurs recrutements.

brève

### Travaux

*Toute modification de façade ou de clôture doit faire l'objet d'une demande de permis de construire*

# Offre d'emplois saisonniers

**La commune de  
Pins-Justaret  
recrute en juillet  
et août 2006**

**Des Agents dans les  
Services techniques  
et espaces verts**

**Conditions requises**

- 17 ans révolus
- non-choix des périodes de travail

**Vous pouvez utiliser le bulletin ci-  
contre pour déposer votre candi-  
dature :**  
avant le 28 février 2006  
au secrétariat de la Mairie de  
Pins-Justaret

**brève**

**ANPE**

Rue de l'Hôtel de Ville  
BP 42388  
31123 Portet-sur-Garonne cedex  
Tél : 0811 550 131

## Bulletin de dépôt de candidature pour un emploi saisonnier d'Agent des Services Techniques

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Tél. (obligatoire) .....

Date et lieu de naissance .....

.....

N° de Sécurité Sociale  
du demandeur .....

Diplômes  
et formations

Expérience  
professionnelle

Divers

# Emplois saisonniers de la C.A.M.

Communauté d'Agglomération du Muretain

Vous pouvez utiliser le bulletin ci-contre pour déposer votre candidature pour des emplois saisonniers avant le 28 février 2006 au secrétariat de la Mairie de Pins-Justaret :

**d'agent d'entretien pour l'entretien du groupe scolaire de Pins-Justaret**

Conditions d'embauche :

- avoir 17 ans révolus
- non-choix de la période de travail

**d'animateur pour le centre de loisirs situé sur la commune**

Conditions d'embauche :

- avoir 18 ans révolus
- préférence sera accordée aux candidats titulaires du BAFA (copie du diplôme à joindre obligatoirement à la candidature) ou ayant eu une première expérience.
- non-choix des périodes de travail

Les candidatures collectées en Mairie seront transmises aux différents responsables de la Communauté d'Agglomération du Muretain, pour suite à donner.

## Bulletin de dépôt de candidature pour un emploi saisonnier

- d'agent d'entretien** pour l'entretien du groupe scolaire de Pins-Justaret
- d'animateur** pour le centre de loisirs situé sur la commune

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Tél. (obligatoire) .....

Date et lieu de naissance .....

.....

N° de Sécurité Sociale  
du demandeur .....

Diplômes  
et formations

Expérience  
professionnelle

Divers

# Des changements à la Médiathèque



## De nouveaux abonnements

Aujourd'hui, au total 27 magazines pour enfants et adultes peuvent être consultés ou empruntés.

- Pour les enfants et les adolescents: Histoires pour les petits, J'apprends à Lire, Julie, Lolie, Moi je lis, Okapi, Onze Mondial, Petites Mains, Science & Vie junior, Wapiti

- Pour les adultes: Capital, Ça m'intéresse, Elle, Géo, L'Histoire, Les Inrockuptibles, Le Monde de l'Éducation, Maison et Travaux, Micro-Hebdo, Midi-Pyrénées Patrimoine, Mon Jardin et ma Maison, Psychologies, Pyrénées Magazine, Que choisir, Sciences humaines, Top Famille, Top Santé.

## Les horaires

Pour mieux s'adapter aux demandes du public, la Médiathèque augmente ses heures d'ouverture. Depuis le 17 septembre 2005, la Médiathèque est ouverte:  
 Mardi, jeudi, vendredi:  
 de 13 h 30 à 18 h  
 Mercredi: de 9 h à 12 h 30 et  
 de 13 h 30 à 18 h  
 Samedi: de 9 h à 12 h 30

## Des animations et expositions pour les enfants et les adultes

- "L'Heure du Conte", des histoires pour les enfants une fois par mois, le mercredi à 16 h 30, racontées par Nathalie SIMONET, bibliothécaire.

- "Le Rond", pour les tout-petits, un tapis de lecture sur le thème du rond, création de Nicole VIALARD. Ce tapis est un îlot qui matérialise l'instant lecture. Les bébés découvriront une sélection de livres: imagiers, livres surprises, livres jeux ou animés. Des livres très gros ou au contraire très petits.

À travers ces lectures, l'animatrice insère des comptines et des jeux de doigts, prétextes à caresses et chatouillis, ils font partie du jeu. Quel heureux moment à partager! Plusieurs séances sont prévues pour les enfants accueillis à la Crèche et par les assistantes maternelles (du 11 janvier au 22 février 2006).

## "L'Abécédaire des Animaux exotiques en images" du 6 au 30 mars 2006.

Cette exposition est constituée de vingt-six petits tableaux de pastels gras originaux représentant chacun un animal exotique. Chaque tableau est accompagné d'une lettrine et d'une légende décrivant l'animal et son environnement.

Le programme complet des animations de l'année 2006 est en cours d'élaboration et sera disponible prochainement à la Médiathèque et sur le site Internet de la Mairie ([www.mairie-pinsjustaret.fr](http://www.mairie-pinsjustaret.fr)).

La Médiathèque de Pins-Justaret remercie la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne pour son soutien et le prêt permanent de livres, disques, cédéroms, partitions, expositions...

## Lecture et Petite Enfance 0-6 ans

### Des livres pour les enfants et leurs parents

L'enfance et la jeunesse représentent l'un des domaines sur lesquels la Municipalité est particulièrement attentive.

Avec le soutien de la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne, la Médiathèque municipale mène des actions en direction de la petite enfance pour favoriser

dès le plus jeune âge le contact avec les livres et contribuer au développement du tout-petit. Elle reçoit régulièrement pour des animations les classes de l'école maternelle, les enfants accueillis à la crèche et chez les assistantes maternelles et leur prête des livres et des disques. En 2005, afin de renforcer et de développer les actions entreprises, la Médiathèque de Pins-Justaret avec l'aide du Centre National du Livre a réalisé un projet intitulé "Lecture et Petite Enfance 0-6 ans". Ce projet visait à élargir le fonds documentaire à l'intention des parents et des professionnels dans les domaines de la psychologie de l'enfant, de la psychopédagogie, de l'éducation et de la santé. Une bibliographie des livres disponibles dans ces domaines est à votre disposition à l'accueil de la Médiathèque.

Dans cette opération, les petits n'ont pas été oubliés: plus de 200 nouveaux albums et documentaires d'éveil sont venus enrichir le fonds jeunesse. Toutes ces acquisitions ont été financées par la Mairie, aidée par une subvention du Centre National du Livre.

### Horaires pour travaux de bricolage ou jardinage à intensité sonore

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h



### Lire en fête 2005

#### "Méditerranée: Méditerranée?"

##### Une programmation réussie!

**La soirée avec le trio Taxim et la comédienne, Carole BARBIER**

Dans leur concert, trois musiciens rendent hommage à leurs cultures. Carole BARBIER a lu des extraits de textes d'auteurs tirés de l'exposition présentée à la bibliothèque.

Cette rencontre musicale entre Orient et Occident a remporté un vif succès.

##### Des contes et encore des contes!

Les enfants se sont régalés de contes, ils ont eux-mêmes inventé et écrit leur histoire grâce à l'atelier d'écriture mené par Philippe VANNEAU.

### Nouveaux noms de rues et résidences sur la commune

Depuis quelques mois, le nouveau Centre commercial « les Tuileries » est ouvert et vous trouverez, ci dessous les rues et les résidences qui le composent :

Rue Sylvain Dauriac  
Rue Marcel Patez  
Passage Danielle Casanova  
Résidence Rosine Bet  
Résidence Julien Forgues  
Résidence Raymond Naves  
Résidence André Bousquairol  
Square du Midi  
Square de l'Heure bleue  
Square de l'Aurore

A la demande des résidents du lotissement « Le Château » des espaces existants viennent d'être baptisés :

Place Claude Nougaro  
Passage Gilbert Bécaud  
Passage Serge Reggiani  
Passage Sacha Distel

D'autre part, la voie sans issue donnant sur l'avenue de Toulouse, se nomme désormais : Impasse des Tourterelles

### Animaux errants ou morts

Pour tout animal divaguant sur la voie publique (animal perdu, agressif, dangereux, blessé ou mort), appelez la Mairie.

# Délibérations du conseil municipal

*Vous trouverez  
ci-après le résumé  
des conseils  
municipaux qui  
se sont déroulés  
durant le deuxième  
semestre 2005*

## Séance du 27 juin 2005

### **Désignation des jurés d'assises pour 2006**

Dans le cadre de la formation du Jury d'Assises pour 2006, les 9 personnes suivantes ont été désignées par tirage au sort sur les listes électorales.

PLANCHOU Stéphane  
DA CUNHA Clotilde  
MERIC Philippe  
MAGA Stéphane  
FABREGAT Rachel  
DELLAC Patrick  
DAYDE Myriam  
MULLER Christiane  
MARTINEZ Amalia

### **Adoption du compte de gestion 2004 du percepteur**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le compte de gestion est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice, accompagné des pièces justificatives correspondantes.

Le Conseil Municipal, statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare à la majorité des membres présents, M. SCHWAB s'étant abstenu, que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2004 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **Révision du POS et transformation du PLU**

Le Conseil Municipal, considère qu'il est nécessaire de procéder à la révision du Plan d'Occupation des Sols afin d'élaborer un PLU permettant ainsi de répondre à tous les aspects d'une commune qui doivent être pris en compte dans le projet urbanistique:

- logement, transports, architecture, environnement, commerces, dissociation des fonctions urbaines (lieux de vie, de travail ou de commerce), mixité sociale.

Le Plan Local d'Urbanisme permettra d'assurer la cohérence des projets d'aménagement à venir et garantira la qualité du cadre de vie communal (équipements publics, voiries et espaces publics, activité, habitat, espaces verts, espaces naturels...).

Le PLU intégrera les objectifs de la Communauté d'Agglomération du Muretain, ainsi que ceux du projet de SCOT de la grande agglomération toulousaine.

Avec pour objectif de :

- Préserver et valoriser les atouts de Pins-Justaret en matière de cadre de vie et d'environnement, qu'il s'agisse de l'aspect résidentiel du tissu pavillonnaire, des sites naturels ou du patrimoine ancien.
- Assurer l'équilibre entre le renouvellement urbain et la protection des espaces naturels, la diversité et la mixité sociale en matière d'habitat, d'activités économiques et commerciales, d'activités sportives et culturelles et d'équipements publics.
- Mettre en œuvre les principes de défense de l'environnement et de lutte contre les nuisances, prendre en compte et anticiper l'intégration de Pins-Justaret dans le réseau du Transport Express Régional et préparer l'adaptation à ces nouvelles contraintes de la gare de Pins-Justaret.

### **Travaux d'urbanisation 2006**

- Dans le cadre de la préparation du projet 2006 des travaux d'urbanisation sur la commune, le Conseil Municipal se prononce pour des études préalables sur les opérations nouvelles suivantes :

- Urbanisation du RD4, de la gare de Pins-Justaret au chemin de la Cépette
- Etude de l'urbanisation de l'avenue de Toulouse.

### **Enquête publique sur le projet de plan de prévention des risques naturels majeurs prévisibles**

Une enquête publique a été ouverte du lundi 30 mai 2005 au jeudi 30 juin 2005 au siège de différentes mairies, dont Pins-Justaret, portant sur le projet de Plan de Prévention des Risques Naturels Majeurs Prévisibles de mouvements différentiels de terrains consécutifs au phénomène de retrait - gonflement des sols argileux en vue de son approbation par arrêté préfectoral.

Conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 20 avril 2005, le Conseil Municipal dès l'ouverture de l'enquête, est appelé à donner son avis sur le projet de Plan.

L'attention de l'assemblée communale est attirée sur les diverses interdictions qui découle-

**brève**

### **Médiateur familial**

*S'adresser à l'Institut  
de Médiation Familiale  
26 rue des 36 Ponts  
à TOULOUSE 31  
Tél. : 05 62 26 22 92*

## Médiateur de la République

Problèmes administrés-administrations ou administrés-associations loi 1901, s'adresser à Monsieur le Préfet

1 place Saint Etienne à  
31038 TOULOUSE CEDEX 9  
Standard PREFECTURE :  
05 34 45 36 66

ront de la mise en œuvre de ce Plan de Prévention. Interdictions dont le non-respect entraînera la perte au droit d'indemnisation des assurances.

Le Conseil Municipal demande que l'attention des constructeurs soit attirée sur la profondeur des fondations qui devra être la résultante des études de sol.

### Achat de matériels pour l'école élémentaire

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres donne son accord pour l'acquisition des matériels suivants, et sollicite une aide du Conseil Général

- 3 tableaux triptyques	905,40 € HT
- 30 chaises	710,00 € HT
- 15 lots de 2 tables	1 785,00 € HT
- 15 lots de 2 casiers tôle pour table	436,50 € HT
- 1 armoire monobloc à portes battantes	253,76 € HT
- 1 lot de 2 chaises forma	76,92 € HT
- 1 destructeur de documents	765,05 € HT
<b>Montant total :</b>	<b>4 932,63 € HT</b>

brève

## Déchetteries

### Déchets autorisés :

Déchets végétaux (tontes et branchages séparément), encombrants ferraille, électroménager, gravats, cartons, papiers, piles, huiles de vidange, batteries, verre.

### Déchets non autorisés :

pneus, souches, bouteilles de gaz et produits explosifs, amiante, médicaments, déchets toxiques.

### 1) Zone industrielle les Agriès à Labarthe-sur-Lèze

#### Horaires d'ouverture :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30  
- fermé le dimanche et jours fériés.

### 2) Zone industrielle de Joffrey à Muret

rue Jean-François Romieu

Horaires du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :  
du lundi au vendredi de 13h à 19h le  
samedi de 9h à 19h

Horaires du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : du lundi au vendredi de 13h à 18h le samedi de 9h à 18h.

Un laisser-passer est nécessaire (vignette), se présenter à la Mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité pour retrait du laisser-passer.



### Pose d'une clôture à l'école maternelle

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres, donne son accord pour la pose de clôture à l'école maternelle et au terrain de football, et sollicite une aide du Conseil Général.

Les travaux de pose étant effectués par les services techniques, le montant de la proposition faite par la société ESPES pour les fournitures s'élève à :

Devis 310816 :	
Fourniture pour l'école maternelle	1158,35 €
Devis 311874 :	
Fourniture pour le terrain de football	1528,34 €
Total HT :	2686,69 €

### Mise en place de rideaux occultants dans les bâtiments communaux

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres donne son accord aux propositions de la Société DPS pour la mise en place de rideaux occultant sur les fenêtres sud de différents bâtiments communaux, et sollicite une aide du Conseil Général

Bâtiment de l'Hôtel de Ville	2 216,56 €
Bibliothèque	1 172,01 €
Salle de danse	335,08 €
Ecole maternelle	773,33 €
Ecole élémentaire G1	1 353,24 €
Ecole élémentaire G2	2 872,35 €

### Modalités financières du retrait de Pins-Justaret de la Communauté de Communes de Lèze-Ariège-Garonne

Dans le cadre des modalités financières de retrait de la Commune, le Conseil Municipal, suite à l'arbitrage de la Chambre Régionale des Comptes donne son accord pour le remboursement dans les conditions suivantes des sommes dues à la Communauté de Communes Lèze-Ariège-Garonne

- Versement à la CDC au 01/09/2005 de 28 723 €
- Versement à la CDC au 01/04/2006 de 28 722 €
- Versement à la CAC au 01/09/2006 de 28 722 €
- Remboursement des frais de fonctionnement 2004 de la crèche, 8 200 €.

### Marché de plein-vent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, donne son accord pour la mise en place d'un marché de plein-vent. Ce marché se tiendra le vendredi matin sur la place René Loubet de 7h à 14h à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

#### Droit de place - Marché ouvert :

- Base : le ml	0,53 €
- Droit de place mini.	1,52 €
- Electricité	0,76 €
- Pizza mobile, rôtisseur, préparateur de plats chauds	par jour 2,29 €
Forfait : itinérant	par jour 4,57 €

#### Droit de place - Hors marché ouvert :

Forfait : itinérant	par jour 7,62 €
---------------------	-----------------

# Délibérations... (suite)

Séance du 2 septembre 2005

## **Suppression de l'abattement général à la base**

Monsieur LECLERCQ, Maire adjoint expose à l'assemblée communale que par délibération en date du 25 juin 1980 le Conseil Municipal, avait ramené sur la commune l'abattement facultatif général à la base de 20 à 15 % en vertu des dispositions de l'article L-1411 du Code Général des Impôts, qui permet d'augmenter ou de diminuer les taux de l'abattement obligatoire pour charge de famille ou d'instituer des abattements facultatifs.

Monsieur le Maire adjoint rappelle que cet abattement ne s'applique qu'aux valeurs locatives des habitations principales et réduit de 15 % les bases d'imposition de la collectivité.

La suppression de cet abattement correspond à un produit supplémentaire attendu de 98 000 €. Cette suppression, menée conjointement dans les années à venir avec une politique stricte de maîtrise des taux d'imposition communaux (taxe d'habitation, taxes foncières), permettra à la commune de remplir les conditions requises d'effort fiscal, pour bénéficier d'une majoration des aides de l'État d'environ 82 000 € sur les dotations suivantes :

- compensation de la taxe d'habitation
- fonds national de péréquation
- dotation de solidarité rurale.

Monsieur BOSCHER fait part de son opposition à cette démarche, et constate que maintenant que l'État a transféré les compétences, il nous faut payer les équipements. On nous oblige ainsi à rentrer dans le système.

Monsieur le Maire indique qu'il assume pleinement la responsabilité de cette décision, car les équipements qui sont demandés par la population nécessitent en partie d'être financés par les communes. Concernant les foyers en difficulté, une attention particulière leur sera accordée par le C.C.A.S.

Monsieur SCHWAB rappelle qu'il a soulevé ce

problème de l'approche sociale liée à cette augmentation d'impôts lors de son entretien avec Monsieur LECLERCQ courant juillet.

En conclusion, Monsieur LECLERCQ indique que l'approche sociale de la question prise en compte par la majorité municipale, a longtemps retardé la décision, mais quelle collectivité peut actuellement se priver de 82 000 € de majoration des dotations de l'État.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de son rapporteur, à la majorité de dix-huit voix pour, une abstention Madame BAREILLE et cinq voix contre Mesdames GROSSET, MAIGNAN, Messieurs BOSCHER, SCHWAB et DEGOUL, Décide :

De supprimer l'abattement général à la base au taux de 15 %.

## **Condition de participation financière de la commune à la réalisation des équipements publics et sportifs d'accompagnement du lycée du sud Toulousain et à l'achat des terrains**

Monsieur le Maire adjoint rend compte au Conseil Municipal du résultat des négociations menées avec le Conseil Régional dans le cadre du bouclage du financement des équipements publics et sportifs liés à la construction sur la commune du lycée du Sud Toulousain.

Concernant le fonctionnement et l'investissement, la commune et le Conseil Régional se sont mis d'accord sur les conditions suivantes :

### **Fonctionnement**

11,56 €/heure pour l'utilisation du gymnase  
8,18 €/heure pour l'utilisation de la piste d'athlétisme.

### **Investissements**

- Aide du Conseil Régional de 1,2 millions d'euros en faveur d'aménagements divers permettant la desserte des futures installations du lycée. La Région pouvant reporter son intervention financière sur les acquisitions foncières pour tenir compte de l'évolution de leur coût par rapport à l'estimation initiale de 600 000 €.

- Etalement du règlement par la commune du fonds de concours pour l'achat du terrain du lycée sur 5 ans à compter de 2007.

Le Conseil Municipal oui l'exposé de son rapporteur après en avoir délibéré, à la majorité de vingt-deux voix POUR, une abstention Madame MAIGNAN et une voix CONTRE Monsieur SCHWAB.

brève

## **Permanences du conciliateur**

**Gratuit sur rendez-vous uniquement.**

*Problèmes entre administrés ou administrés-commerçants*

• le lundi de 15 h à 18 h  
au Foyer culturel de  
PORTEY-SUR-GARONNE

(à côté de la Halle)  
Tél. : 05 61 76 29 31

• le mardi de 14 h à 17 h  
à la Mairie de MURET

Tél. : 05 61 51 95 45

• le mardi à 17 h 30  
à la Mairie de

PINS-JUSTARET

Tél. : 05 62 11 71 00



# Délibérations...

## Séance du 3 novembre 2005

### Mise en place des fourreaux d'éclairage chemin de la Gare

Le Conseil Municipal approuve le projet de mise en place de fourreaux d'éclairage chemin de la Gare, dans les conditions suivantes :

- Réalisation d'environ 700 mètres de réseau souterrain d'éclairage public avec fourreaux diam. 63 mm + câblette de terre.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de notre commune se calculerait comme suit :

- TVA éligible au FCTVA (récupérée par le SDEHG)	5 377 €
- Part gérée par le Syndicat	20 328 €
- Part restant à la charge de la commune (Estimation)	10 479 €
<b>Total :</b>	<b>36 184 €</b>

### Adoption du projet d'achat des terrains nécessaires à l'accueil du lycée, de ses équipements d'accompagnement et du complexe sportif

Le terrain d'accueil du projet d'une superficie de 60 255 m<sup>2</sup> est situé au lieu-dit le Périé près du centre-ville, à 600 m de la RD4, proche de la gare de Pins-Justaret.

L'emprise de la commune s'exerce sur 4 parcelles d'une superficie totale de 31 303 m<sup>2</sup>, desti-

nées à recevoir les équipements d'accompagnement et le complexe sportif.

L'emprise de la Région s'exerce sur les 28 952 m<sup>2</sup> restants, destinés à recevoir les bâtiments du lycée.

L'estimation immobilière effectuée par le service des domaines pour l'acquisition de parcelles nécessaires à la réalisation des équipements d'accompagnement et du complexe sportif par la commune est la suivante :

- Indivision Margheritora 11 561 m<sup>2</sup>  
Total de l'indemnité de dépossession 255 342 €

- Propriété Carles 19 742 m<sup>2</sup>  
Total de l'indemnité de dépossession 435 324 €

L'estimation immobilière effectuée par le service des domaines pour l'acquisition de parcelles nécessaires à la construction du lycée par le Conseil Régional est la suivante :

**Indivision Margheritora : 14 656 m<sup>2</sup>**

Total de l'indemnité de dépossession 323 432 €

**Propriété Carles 14 212 m<sup>2</sup>**

Total de l'indemnité de dépossession 313 664 €

Le financement de ces acquisitions foncières, pour lesquelles nous sollicitons une subvention exceptionnelle de 300 000 € (trois cent mille euros) de l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement, est le suivant :

Nature de la dépense		Nature de la recette	
Terrain d'accueil des équipements d'accompagnements et du complexe sportif	690 666 €	Subvention escomptée au titre de la DGE 2005	150 000 €
Terrain d'accueil du lycée	637 096 €	Subvention escomptée au titre de la DGE 2006	150 000 €
		Fonds de concours du Conseil Régional	159 274 €
		Emprunt communal	868 488 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 327 762 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 327 762 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents, Mesdames GROSSET, MAIGNAN et Monsieur SCHWAB ayant voté contre,

- approuve l'acquisition des terrains nécessaires à l'accueil du lycée et de ses équipements sportifs et d'accompagnement.

- donne son accord sur le plan de financement prévoyant le financement de la part communale par la réalisation d'un emprunt de 868 488 €.

- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour réaliser les emprunts nécessaires à ce projet.

brève

### Marché de plein-vent

Rappel des horaires :  
Tous les vendredis matin,  
De 8 h à 13 h

brève

### Permanence de l'assistante sociale

M<sup>me</sup> LASSALLE, assistante sociale du Conseil Général, assure ses permanences :

- **Sur rendez-vous** auprès du Centre Médico-social de Muret au 05 62 11 62 40 44 avenue Jacques Douzans  
- les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi matin à la Mairie de Pins-Justaret  
- les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi matin au Centre Médico-social de Muret  
44 avenue Jacques Douzans

- **Téléphoniques** au Centre Médico-social de Muret au 05 62 11 62 40  
- le mardi de 8 h 30 à 10 h

# Délibérations... (suite)

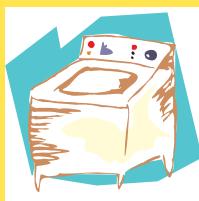
## Séance du 3 novembre 2005 (suite)

brève

### Ramassage des objets encombrants

- 1<sup>er</sup> trimestre :  
le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2006
- 2<sup>ème</sup> trimestre :  
le mercredi 7 juin 2006

Sortir les objets encombrants  
la veille au soir



### Renouvellement des contrats d'assurance de la commune

Dans le cadre du renouvellement de ses contrats d'assurance la commission d'appel d'offres réunie le 17 octobre 2005, après présentation de l'analyse des offres, la commission a retenu les propositions suivantes :

S.M.A.C.L

- Lot n° 1 : « Risques Automobiles » :  
- Tarification 1 : 4 325,34 € TTC  
- Option « Missions Collaborateurs » : 503,27 € TTC

S.M.A.C.L

- Lot n° 2 : « Dommages aux biens »  
- Tarification 1 :  
1,30 € TTC/m<sup>2</sup> soit 16 383,78 € TTC

S.M.A.C.L

- Lot n° 3 « Risques de Responsabilités »  
- 0.350 % soit 19 887,23 € TTC

SARRE ET MOSELLE

- Lot n° 4 « Protection Juridique »  
- protection juridique : 1 093,50 €  
- protection fonctionnelle : 107,88 €

Répondant à M<sup>me</sup> MAIGNAN, M. le Maire indique que le projet de lycée sera présenté aux habitants, certainement sous la forme d'une maquette qui sera exposée à la Mairie.

## Commission transport

### Rétablissement des arrêts SNCF

brève

### Horaires et coordonnées Mairie

Du lundi au jeudi :  
8h - 12h et 14h - 18h  
Le vendredi :  
9h - 12h et 14h - 17h  
Le samedi :  
10h - 12h

Tél. : 05 62 11 71 00

Une messagerie vocale est à votre disposition 24 h/24 et 7 jours/7 en cas d'urgence à ce même numéro.

Fax : 05 62 11 71 01

Nous vous l'annonçons lors d'un précédent journal, la ligne SNCF Toulouse/La Tour de Carol a nécessité de nombreux travaux de signalisation qui ont entraîné la suppression de plusieurs arrêts à la gare de Pins Justaret.

Par un courrier daté du 24 novembre dernier, M. Martin MALVY, président du Conseil Régional, nous indique : « Les travaux de modernisation sont terminés et dès le 19 décembre 2005 tous les arrêts seront rétablis sur Pins Justaret afin de satisfaire les usagers actuels et futurs »



Le cadencement prévu en 2004 est ainsi réalisé.

Vous trouverez tous les renseignements et les horaires concernant vos déplacements, en mairie, dans les gares ou sur le site internet de la SNCF : [www.sncf.com](http://www.sncf.com)

# Jumelage

*Un repas convivial en octobre et un réveillon non moins convivial pour la Saint-Sylvestre : le comité de jumelage de Pins-Justaret Cordignano finit ainsi l'année 2005, sous le double signe de la joie et de l'amitié.*

## Une véritable fête populaire en prévision...

2006 n'échappera pas à cette règle et le projet de rencontre avec nos amis italiens prévu pour l'Ascension en sera une belle illustration. Cette rencontre est la suite logique des précédentes. En effet, en mai 2004, lors de la visite de Cordignano, un des participants au séjour, Patrizio PIVA, responsable de la chorale Coro Code di Bosco confie aux membres du comité de Jumelage le souhait de voir sa chorale faire un tour de chant en France. En mai 2005, nous avons lors de notre déplacement en Italie constitué une « petite chorale » afin d'offrir nos plus beaux chants populaires et notamment « Montagne Pyrénées » et « Se canto ». Une prestation qui n'a fait que compléter les thèmes abordés pour ce séjour : la culture et la jeunesse, axes repris et développés pour la rencontre prévue du 26 au 28 mai 2006.

Si le thème du chant choral est retenu, ces rencontres seront bien plus que des chorales. Elles seront une véritable fête populaire où tous les habitants seront partie prenante par le biais des associations et des structures car le jumelage n'est pas l'affaire d'un seul comité mais de tout un village. Alors le comité compte sur vous tous pour transformer Pins-Justaret en un véritable village européen qui résonnera des chants populaires italiens et français. En effet, à côté de l'invité d'honneur, le Coro Code Di Bosco, ce sont les chorales de Saubens, Venerque, et Labarthe sur Lèze qui ont répondu présentes.

**Pour l'ascension 2006, le Coro Code Di Bosco chantera à Pins-Justaret pour vous tous.**



N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à assister à notre **assemblée générale annuelle qui aura lieu le lundi 23 janvier 2006**, l'occasion pour vous de découvrir notre association et nos projets.

**C'est avec une soirée vénitienne** que nous débuterons le cortège des manifestations de l'année, le 18 mars.

Bonne année à vous tous !

## A noter

**Des cours d'Italien organisés par l'Alliance Franco Italienne de Midi-Pyrénées sont dispensés :**

- Le mardi de 19h à 20h30, cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année
- Le mercredi de 19h à 20h30, cours avancé Au Préfabriqué de l'Ecole Jean Jaurès à Pins-Justaret.

Pour les modalités d'inscription vous pouvez contacter M. Georges FAURE au 05 61 70 27 20.

**Contact :**

**Comité de Jumelage de Pins-Justaret Cordignano**  
**Gilberte SOULIÉ - présidente**  
**05 61 76 26 19**

## Création d'une chorale

Lors de son déplacement à Cordignano en mai 2004, le comité de jumelage avait offert quelques belles chansons du répertoire populaire français. Fort de cette première expérience réussie et appréciée, il souhaite aujourd'hui créer une chorale.

Si vous êtes intéressés, rejoignez-les tous les mardis de 21h à 22h30 dès janvier 2006.

Inscrivez-vous auprès de Daniel de BORTOLLI au 05 61 76 26 60.

# Travaux aux écoles



Réfection du grillage de la cour (maternelle)



Aménagement d'un local pour le stockage des vélos (maternelle)



Rénovation des peintures de deux classes (maternelle)



Réfection des peintures extérieures de 7 préfabriqués

## Travaux effectués au groupe scolaire en 2005

Rénovation :	23 908 €
Entretien :	6 432 €
Total :	30 340 €

# Voirie et aménagements



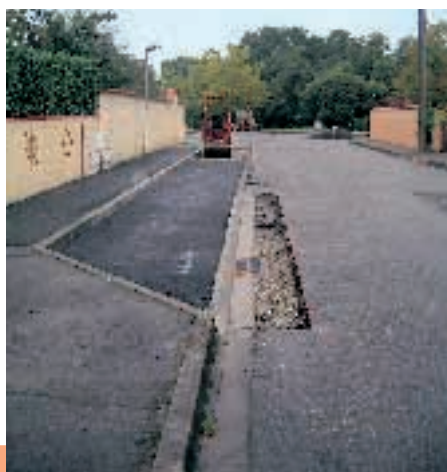
Fermeture de l'espace vert du cross



Élargissement de la rue François Verdier (lotissement Bourrassol)



Réfection des bancs, au terrain de pétanque



Remise en état des trottoirs au lotissement Le Château (1<sup>ère</sup> tranche)

## Plan local d'urbanisme

### Avis au public

Par délibération en date du 27.06.2005, le Conseil municipal a engagé la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols, afin d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme.

Dans le cadre de cette élaboration, la concertation mise en œuvre avec la population se fera selon les modalités suivantes :

- Affichage de la délibération initiale, en mairie, pendant toute la durée de la période de concertation
- Un avis publié dans les journaux locaux
- Un article publié dans le bulletin municipal
- Une ou plusieurs réunions publiques d'information
- La mise à disposition au public, en mairie, d'un dossier et d'un registre destinés à recueillir des observations

Actuellement délibérations, dossier et registres destinés à recueillir vos observations sont consultables au secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

# Comité des fêtes

*L'année se termine après un second semestre chargé d'animations importantes :*

Juillet, c'est le cassoulet de Justaret qui draine toujours autant de monde dans une ambiance champêtre et sans bousculade. On y vient entre amis, en famille pour « déguster » les haricots mais aussi pour discuter, faire quelques pas de danse en quelques mots « passer une bonne soirée ».



Le rendez-vous des chineurs en octobre



C'est la fête, les cuisiniers sont là, pour la convivialité de tous

Septembre, la fête est au rendez-vous durant trois jours. Les forains sont arrivés avec leurs attractions, leurs



jeux de hasard, stand de tir, mais aussi avec des crêpes, des chichis et des confiseries. Ce sont trois jours importants pour un comité des fêtes, on souhaite que tout se passe bien car il y a énormément de monde.



Les orchestres sont de qualité, le feu d'artifice a été minutieusement préparé dans un hangar au fond de l'Ariège et puis « zut » la pluie vient enrayer un spectacle merveilleux tant par son histoire qui concerne notre commune que par la qualité de ses artifices.

Un grand merci au public qui est resté malgré les averses et un très grand merci à Claude, Mireille et leurs artificiers.

Octobre, le troisième dimanche est devenu le rendez-vous des chineurs, mais aussi la curiosité des visiteurs venus découvrir le nouveau modèle de voiture, les cadeaux proposés par les nombreux artisans, les bijoux que, l'on offrira à sa compagne ou toute une gamme de produits frais et alimentaires qui viendront titiller nos papilles.



2005 restera comme la foire la plus importante depuis sa création par le très nombreux public venu sur notre commune montrant ainsi la réputation d'une telle manifestation.

Dans le prochain Village Infos nous vous parlerons du spectacle de Noël, mais aussi du deuxième carnaval des enfants organisé en collaboration avec l'école, les parents d'élèves et le CLAE.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2006.



# Gymnastique volontaire

*Dès septembre l'Association Gymnastique Volontaire vous accueille chaque année pour une nouvelle saison de remise en forme qui s'achèvera en juin*

Les plus jeunes - de 4 à 11 ans - se retrouvent chaque mercredi après-

midi pour 1 heure de cours ludique où ils s'initient à la gymnastique au sol, aux jeux collectifs, aux jeux d'opposition, à des exercices de coordination et de repérage dans l'espace.

Les adultes peuvent choisir entre les 11 cours proposés dans la semaine, en soirée ou en matinée. Ces cours se répartissent entre de la gymnastique tonique ou plus douce et du

stretching

Si vous souhaitez garder la forme, venez vous renseigner aux horaires ci-dessous.

Tous les cours sont accessibles quel que soit votre niveau et sont assurés par des animateurs diplômés.

Pour avoir tous les horaires et les cours veuillez nous contacter au : **05 61 76 26 25**

# Hand ball

*De 7 à 77 ans le handball de Pins-Justaret/Villate vous accueille en tant que joueurs, entraîneurs, dirigeants, parents, partenaires...*

Aurélie, Loïc, Laurent, Fabien, Sophie, Vincent, Mourad vous attendent pour les entraînements : les mardi, mercredi et jeudi.

Tous les samedis ou presque, au moins 2 matchs au gymnase.

De temps en temps, on peut y surprendre les membres du bureau

s'entraîner, quand ils ne sont pas au club house (à l'étage).

Sportivement.

Pour plus de renseignements veuillez nous contacter par téléphone au : **06 61 76 40 05** ou par mail : **handpins@wanadoo.fr**

# USPJV : Ecole de Football

*À peine les vacances terminées, les éducateurs et dirigeants se sont retrouvés à l'œuvre pour mettre en place la saison 2005-2006.*

Dès le début du mois de septembre, nos terrains accueillent quelque 20 équipes dans le cadre des journées de rassemblements débutants et poussins, mises en place par la Fédération Française de Football. Grâce à la participation et à la bonne organisation dont ont fait preuve les dirigeants et éducateurs, ces après-midi se sont déroulées dans un esprit à la fois sportif et convivial.

Après deux mois de reprise, le club compte 75 joueurs dans les catégories mini-pousses (nés en 2000),

débutants (nés en 1998-1999), poussins (nés en 1996-1997) et benjamins (nés en 1994-1995), encadrés par 23 éducateurs et dirigeants. A noter que cette saison, l'accent a été mis sur l'encadrement puisque chaque catégorie est managée par un responsable technique diplômé.

### **Calendrier des majeures manifestations :**

- De nombreux lotos sont programmés en collaboration avec le Comité des Fêtes : le 27/01/06, le 24/02/06, le 24/03/06, le 28/04/06
- Goûter de Noël avec nos amis du Comité des Fêtes et du Dojo Club le 18/12/05
- Tournoi annuel au mois de mai
- Le 9/12/05, nous avons eu l'honneur d'accueillir le District Haute-Garonne Midi Toulousain pour son

assemblée générale qui s'est déroulée à la salle des fêtes de Pins-Justaret et qui a réuni environ 150 clubs. Les dirigeants de l'USPJV, les mairies de Pins-Justaret et de Villate, ont conjugué leurs efforts pour que lors de cette manifestation, les clubs, du plus petit au plus grand, découvrent en Pins-Justaret, un village accueillant et sympathique.

L'école de Foot remercie les municipalités, les commerçants, artisans, sponsors, dirigeants et parents pour leur soutien et leur aide apportés chaque saison.

Pour tous renseignements complémentaires :  
M<sup>me</sup> ECHARD M-France  
06 83 15 05 17  
M. SÉNÉGATS Benoît  
06 07 04 78 23

## Dojo

*La saison sportive 2005-2006 semble démarrer sous de bons auspices. Les effectifs se sont stabilisés et semblent repartir à la hausse, dans toutes les catégories d'âge.*

Des judokas confirmés sont venus renforcer les rangs des cadets, juniors, seniors et lors de certains entraînements le tapis est un peu juste. Durant le premier trimestre, nos judokas se sont illustrés dans différentes compétitions de niveau régional.

### **Tournoi Régional Haute-Garonne du 15 octobre 2005**

Participation de 7 de nos compétiteurs dans les catégories minimales - cadets - juniors. Nous n'avons pas eu de podium, néanmoins quelques points furent marqués pour les passages de grades.

Chez les minimales à noter les classements de :

Paola Quettier: 5/17

Sylvain Fauré: 9/40

### **Tournoi Régional de Carmaux du 11 novembre 2005**

Bonne participation, sans podium

Paola Quettier: 5

### **Critérium Régional des ceintures de couleur junior/senior) du 6 novembre 2005**

Yannick Neveu: 1<sup>er</sup> de sa catégorie

Aurore Roques: 3<sup>ème</sup>

Eric Trimoreau et Antoine Demortier ont participé sans se classer

### **Compétition amicale de Muret du 20 novembre**

Bonne participation du club à cette compétition amicale, de nombreux judokas sont revenus médaillés :

- |                       |                     |
|-----------------------|---------------------|
| • Mini poussin        | • Minime            |
| Cyrielle Caballero: 1 | Sylvain Fauré: 1    |
| • Poussin             | Paola Quettier: 1   |
| Loïc Jordana: 1       | • Cadet             |
| • Benjamin            | Maxime Landrin:1    |
| Marine Falguière: 1   | • Junior            |
| Mélanie Allières: 1   | Moussa Astemirov: 3 |
| Léo Saurat-Croux: 1   | Fabien Fauré: 3     |



Dans le cadre des manifestations festives du club, nous avons organisé notre traditionnel loto du 11 novembre, dont les résultats furent très encourageants pour les bénévoles et qui nous permettront de financer pour nos jeunes, des stages et des déplacements en compétition, etc.

Pour les fêtes de Noël, le club invite

tous les adhérents au Noël commun organisé avec le Comité des Fêtes et l'USPJV, le dimanche 18 décembre 2005 et offre à ses adhérents comme en 2004, une place pour aller au cinéma Le Mermoz.

## Groupe Théâtral

*Avec un effectif de 51 adhérents toutes sections confondues, le groupe théâtral a démarré cette nouvelle saison sur d'excellentes perspectives.*

Et c'est tant mieux s'il faut voir dans cette croissance élevée des effectifs un engouement pour le théâtre. Le phénomène est étendu puisqu'on l'observe également chez bon nombre de troupes dans les communes alentours, et au cœur de Toulouse. C'est tant mieux si l'on peut y voir une recherche pour des activités solidaires, participatives et sans esprit de compétition. Des activités dans lesquelles chacun peut s'exprimer, et doit s'exprimer pour que surgisse la beauté du groupe et de son travail. Il nous semble qu'au point

de rupture où se trouve notre monde aujourd'hui, c'est bien dans la solidarité, l'ouverture, l'écoute, et l'harmonie que se trouve le futur des jeunes générations. Et le théâtre est bien un de ces espaces d'écoute, de travail et d'ouverture. Beaucoup de jeunes arrivent, alors nous nous en réjouissons.

- Le 18 décembre pour la fête de Villate, le groupe des "collégiens" s'est produit, sous la baguette de Maryse, toujours disponible pour faire sortir les gens de chez eux. Le tout nouveau groupe "lycéens" recrute, et travaille le vendredi soir de 20 h à 22 h. Bravo et merci, à eux.

- En novembre c'est le groupe "adultes" qui s'est produit aux 13<sup>ème</sup> théâtrales de Verfeil et au 3<sup>ème</sup> festival amateur de Pinsaguel;

- Puis encore en décembre pour le Téléthon. Le public a pu assister à ce

"Théâtre sans animaux", titre trompeur qui ne doit pas nous faire oublier que nous venons des animaux, et que nous aurions bien tort de l'oublier dans notre vision de la planète.

Notre animatrice Claire séduit toujours, et six nouveaux adultes nous ont rejoints.

Merci au public qui assiste aux spectacles, et qui en repart toujours l'esprit un peu modifié par ce qu'il a entendu et vu. Avec un soupçon de doute sur la réalité, et un brin d'espoir... Que vive le théâtre !

**Représentations les :  
10 et 24 juin 2006.**

### **Contacts :**

e-mail: [theatrepjbv@free.fr](mailto:theatrepjbv@free.fr),  
Tél. 05 61 76 40 07



# Qi Gong

*Les cours de QI-GONG ont repris en septembre, nous avons accueilli avec plaisir de nouveaux participants et retrouvé les plus anciens.*

Les stages d'été à Labarthe-de-Rivière avec maître Zhang wen Chun ont été un succès.

Au printemps nous organiserons un ou deux nouveaux stages, toujours chez Liliane, notre professeur. Ces stages nous permettront de développer la technique des auto-massages et d'aborder la médecine chinoise.

Le chemin parcouru est plus important que l'accomplissement lui-même. Et c'est toute notre relation à



Cours de Qi-Gong

l'effort qui s'en trouve transformée. Les postures comme les mouvements épousent la morphologie naturelle du corps; le bon alignement de la colonne vertébrale est toujours respecté; les articulations ne sont pratiquement jamais en extension complète, il faut oublier

le "vouloir faire" et découvrir le "laisser-faire".

Les cours ont lieu à Pins-Justaret tous les jeudis, sauf vacances scolaires, salle polyvalente, de 19 h 30 à 21 h.

## F.n.a.c.a

- Participation à la cérémonie du 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie, à Pins-Justaret.
- 22 janvier 2006, loto F.N.A.C.A. à Villate
- 8 mai 2006, cérémonie au monument aux morts de Pins-Justaret

Pour tous renseignements concernant les anciens combattants, s'adresser au président de la F.N.A.C.A. : Emile MARTINEZ, 844 route du Plantaurel - 31860 Labarthe-sur-Lèze. Tél. 05 61 08 06 29

# Génération Danse

*Nouvelle année pour Génération Danse qui voit démarrer ses cours avec un petit changement de professeur, en effet David remplace Jean-Louis en salsa.*

David qui est un ancien compétiteur de rock acrobatique s'est mis à la salsa depuis quelques années et ne démérite pas dans cette discipline. Plein d'entrain et de bonne humeur il mène ses cours de salsa avec

beaucoup de professionnalisme. Son système pédagogique est basé entre autres sur les cours en ruéda, les jeux de jambes et l'attitude corporelle. A essayer impérativement.

Nous avons mis en place des stages réguliers de danse de salon en week-end (réservés aux adhérents). Nous proposons aussi des sorties danses, des stages découvertes ou perfectionnements et soirées restaurant dansants. Tout le monde est bienvenu, des plus jeunes aux moins jeunes.

Des tarifs préférentiels au-delà d'une danse, aux couples et ados de 13 à 18 ans ainsi que les étudiants (avec carte).

Nos cours fonctionnent de septembre à juin.

Alors futurs danseurs à bientôt et rendez-vous à la Salle des Fêtes de Pins-Justaret pendant nos heures d'ouverture.

Contacts :

Jean-Marc: 06 82 32 94 92

Email: [generation.danse@free.fr](mailto:generation.danse@free.fr)

# FC Confluent ...

## ... une nouvelle étape avec le FC Roquettes

Le FC Confluent, relais pour le foot à 11 des écoles de foot du FC Lacroix-Falgarde et de l'US Pins-Justaret-Villate, continue son développement en s'associant avec le football club de Roquettes pour la saison 2005-2006 dans les catégories 13 ans, 15 ans et 18 ans.

Avec ce nouveau partenaire, les jeunes joueurs de Lacroix-Falgarde, Pins-Justaret et Villate sont maintenant associés à ceux de Roquettes et Saubens pour franchir encore un palier. Deux équipes de 13 ans, deux équipes de 15 ans et une équipe de 18 ans permettent ainsi à tous les jeunes de jouer à leur juste niveau et

de trouver des structures adaptées (éducateurs, terrains et matériel). Le FCC poursuit également sa politique de formation et un nouvel initiateur premier niveau viendra bientôt rejoindre les autres éducateurs diplômés du FCC. Un nouvel arbitre Alexandre Porlier également joueur au FCC a brillamment réussi son examen d'arbitrage et représente maintenant notre club.

Le FC Confluent a lancé au printemps 2005, sur les magnifiques installations du Ramier de Lacroix-Falgarde, son premier tournoi de 13 ans, 15 ans et féminines qui a rencontré un franc succès. En 2006

c'est le week-end des 6, 7 et 8 mai qui verra se dérouler le deuxième tournoi du FCC avec des clubs de la région de Barcelone et de nombreuses équipes régionales.

Signalons également que l'équipe féminine du FC Confluent poursuit sa marche en avant et réussit de bonnes performances pour sa deuxième année de foot à 11. Vous pouvez l'applaudir le samedi soir sur le terrain de Lacroix-Falgarde alors que les équipes masculines reçoivent au stade municipal de Pins-Justaret.

Et comme notre club est en permanente évolution, tous les volontaires qui se sentent une âme de bénévoles en tant que dirigeant ou éducateur sont aussi les bienvenus!!



L'équipe des 13 ans A de l'entente FC Confluent/FC Roquettes saison 2005-2006

### Prenez contact aux numéros suivants :

J.-C. Traineau, Président FCC  
06 88 74 62 44

N. Bergès, Secrétaire FCC  
06 20 78 05 40

A. Sénégats,  
Président USPJV, Pins-Justaret  
05 61 76 22 42

J. Swietoniowski,  
Président FCLF, Lacroix-Falgarde  
05 61 76 73 44

## Club du 3ème Age

*Le club du 3ème âge se porte bien, les activités hebdomadaires du jeudi après-midi sont des rendez-vous chaleureux.*

Il y a les accros de la belote, mais le scrabble et le triomino vont bon train, peut-être trouverons-nous d'autres activités ludiques !

Par ailleurs, il y a d'autres occasions de se réjouir. Plusieurs sorties ont

été fort appréciées au cours de l'année.

En janvier, visite des crèches du Gers et ensuite un voyage vers le pays Basque, Narbonne, et enfin une grande promenade autour du Viaduc de Millau, le tout agrémenté chaque fois d'un très bon repas. Les lotos sont aussi de bonnes rencontres conviviales en principe le mercredi après midi ouvert à tout le monde. Fin juin nous avons fêté tous les anniversaires du 1<sup>er</sup> semestre, après-midi très récréative

où nous avons chanté et dansé avec la participation de Liliane Tisserand et son équipe.

Ils ont animé le repas de fin d'année le 1<sup>er</sup> décembre à la salle des fêtes de Villate.

En espérant que vous ayez passé de joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous pour 2006

Pour tous renseignements  
veuillez vous adresser au  
05 61 51 72 97  
06 75 39 72 43

## Atelier d'art

*La saison 2005-2006 a débuté par le traditionnel stage paysage qui cette fois se déroulait à Roquettes.*

*De plus en plus d'élèves y participent et les résultats obtenus sont tout à fait satisfaisants.*

La rentrée proprement dite, en ce qui concerne les enfants, a commencé début septembre, les adultes quant à eux, les ont rejoints un mois plus tard.

L'effectif étant au complet, l'assemblée générale a pu se tenir courant novembre. Le bureau a été reconduit dans son intégralité et les projets ne manquent pas pour les mois à venir. Pour ne citer qu'un des points culminants de notre activité, nous privilégierons le 23<sup>ème</sup> salon de peinture et de dessin, du 20/05/06 au 28/05/06 qui verra la participa-

tion des artistes italiens de Cordignano. A cette occasion, pour honorer nos amis transalpins, les enfants de l'atelier ont étudié l'art italien et une cimaise sera consacrée au résultat de leur travail. D'ores et déjà, retenez votre soirée du 19 mai 2006, à partir de 19h, jour du vernissage. Actuellement, les cours de modèle vivant ont repris tous les samedis après midi. L'atelier favorise le dessin sur le motif et de plus en plus d'élèves adhèrent à ce cheminement.

En outre, notre bibliothèque d'art s'enrichit, chaque année, de nombreux ouvrages permettant aux élèves de développer et d'approfondir, à moindre frais, leurs connaissances.

Enfin, toutes nos félicitations à Madame Geneviève Mazoyer, qui dirige l'atelier d'art et qui vient d'être primée au Salon des Artistes Français, à Paris.



Si vous souhaitez des informations sur notre activité, composez le 06 62 73 39 17.

## Mille pattes

*C'est reparti de plus belle cette année encore avec de nouvelles recrues.*



Boutsis étoile  
(travaux 2004-05)

Tous les lundis après-midi les adhérentes se retrouvent dans le local de la Maison des Associations à Pins-Justaret, dans une ambiance chaleureuse.

Cette année, une exposition des principaux travaux réalisés a eu lieu le 26 novembre 2005 à la salle des fêtes de Pins-Justaret/Villate afin de se faire mieux connaître et susciter des vocations... A cette occasion, nous avons invité des exposants dans diverses branches de loisirs créatifs : peinture sur soie, à l'huile, sur bois et meubles, sur faïences, sculptures, bijoux... Nous renouvellerons cette expérience

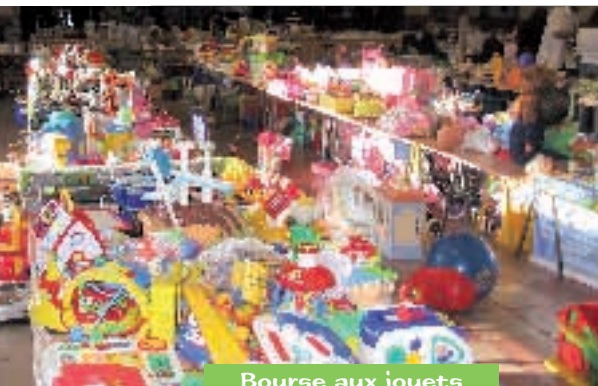


Plaid Téléthon 2005  
Techniques : trapunto et fleurs de grand mère

prochainement et espérons vous y compter nombreux.

Enfin, comme chaque année, un ouvrage collectif a été offert pour la tombola du Téléthon 2005.

## Bout'chou



Bourse aux jouets  
de novembre

A plusieurs reprises, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent ont eu l'occasion de se rencontrer, par exemple pour fêter les 5 ans de l'association, à l'inauguration du marché de plein-vent, ou encore à l'arbre de Noël...

Un temps fort tous les premiers week-ends de novembre c'est la Bourse aux jouets dont

la recette sert à financer une partie des animations pour les enfants.

Merci à la Mairie de nous prêter la salle des fêtes et merci aux déposants et acheteurs qui, cette année, sont venus très nombreux. Merci également aux adhérentes et bénévoles qui ont participé à la réussite de cette édition.

Bonne année 2006

**Contact bureau :**

**05 62 20 28 03 - 05 61 76 44 32**

## Calin-Caline

C'est reparti pour une année qui s'annonce aussi dynamique que les précédentes !.. Nos petits sont toujours aussi ravis de se retrouver à la ludothèque itinérante de la salle des fêtes en compagnie de leur nounou ou de leur maman. Les ateliers de lecture qui se déroulent à la bibliothèque remportent également un vif succès : tapis lecture, musique, chant, etc... font évoluer par petit groupe ces enfants qui ne deman-

dent qu'à revenir. Que les professionnelles n'hésitent pas à inscrire leurs petits, ils seront les bienvenus ! Pour clôturer la fin de l'année, nous avons organisé notre traditionnel repas dans un restaurant des alentours, soirée bien animée et appréciée, toutes ravies de démarrer cette nouvelle année pleine de projets puisque nous préparons, en collaboration avec le C.C.A.S., le carnaval qui se déroulera le 10 mars prochain

avec un spectacle pour petits et grands. Nous vous attendons nombreux déguisés et vous souhaitons en attendant, une très bonne année 2006.

Nous sommes à vos côtés pour vous renseigner et vous conseiller concernant toutes les démarches à effectuer pour l'embauche d'une assistante maternelle.

**Pour tout contact, téléphonez au 05 61 76 77 58**

## Terpsichore

Comme chaque année la rentrée de l'école de danse s'est effectuée le 12 septembre 2005 et c'est avec joie et bonne humeur que tous les enfants ont repris les cours de danse.

Première manifestation le 12 dé-

cembre 2005 pour le Téléthon.

Nous débuterons l'année 2006 par un spectacle qui aura lieu le samedi 14 janvier à la salle des fêtes de Pins-Justaret, parents et amis nous vous attendons nombreux.

Ce sera avec beaucoup de joie que

les enfants participeront aux rencontres inter écoles, organisées par le Lion's Club à la Halle aux grains le 11 février 2006.

Le bureau ainsi que le professeur vous souhaitent une bonne et heureuse année 2006.

## Musique

**Des nouvelles de l'association musicale.** Beaucoup de nouveaux adhérents, surtout des jeunes nous ont rejoints. Grâce à l'aide de la mairie, l'association musicale a réussi à

obtenir un nouveau piano de conservatoire, 1/4 de queue, très bel instrument qui fait la joie de tous.

Des cours de chorale ont repris et une activité batterie a démarré cette

année. Si vous êtes intéressé, des places sont encore disponibles !

Nous vous rappelons que les activités sont ouvertes à tous, petits et grands.

# A la rencontre de...

## ... Monsieur l'abbé Riesco en charge des paroisses de Villate, Pins-Justaret et Labarthe-sur-Lèze.

C'est en toute convivialité que M. l'abbé Riesco nous a reçus au presbytère de Labarthe.

Connaissant notre journal, c'est sans hésitation qu'il a accepté de répondre à quelques questions.

Qui ne connaît l'abbé Riesco dans notre commune? Au fil d'un long ministère dans notre village vous l'avez rencontré pour vos joies, mais aussi pour vos peines. Suivant les convictions de chacun, certains le trouveront accueillant, conciliant, disponible. Pour d'autres il est surprenant mais de toute façon, « l'abbé » comme on aime l'appeler ne passe pas inaperçu. C'est un homme fort dans ses convictions avec des faiblesses, comme il le reconnaît mais, qui mérite que l'on s'intéresse un court instant à lui.

### Monsieur l'abbé quel fût votre parcours depuis votre enfance?

Je suis né en 1926 à Léon (Espagne) ville de 140 000 habitants, j'ai été ordonné prêtre en 1952 à Palencia (Espagne) et je suis arrivé en France en 1954 chez les moines trappistes de Sainte-Marie du Désert (commune de Bellegarde Ste-Marie près de Cadours). En 1955 je suis allé au monastère trappiste de Mariawald en Allemagne près de Cologne. De retour en France je fus nommé vicaire à Muret puis, en 1958 vicaire à Saint-François d'Assise à Toulouse. Mon premier poste de curé a été à Garac (Cadours) puis en 1967 vint ma nomination sur les trois paroisses.

### Si l'on compte bien Monsieur l'abbé, cela fait 38 ans que les paroissiens vous connaissent. Quels changements ont été opérés dans notre commune?

A trois reprises des transformations importantes ont été réalisées dans notre église. En 1973, j'ai acheté des bancs remplaçant ainsi les chaises en piteux état, je les ai commandés à un ébéniste de Cazaux-Layrisse près de Luchon. En 2004-2005 il y a

eu la réfection de la toiture, les peintures ont été refaites ainsi que l'éclairage mettant en valeur les nouveaux vitraux, les fonds baptismaux rendant ainsi plus accueillante la maison de Dieu. En 2005, avec l'autorisation du conseil municipal, j'ai fait déplacer l'autel et installer un tabernacle en bronze.



### Monsieur l'abbé que pensez-vous du changement de messe latin-français?

C'est en 1965 que ce changement s'opéra. Cela fut une excellente idée car cela a permis aux paroissiens de mieux comprendre la liturgie et les textes bibliques.

### Monsieur l'abbé, le manque de prêtres est un très gros problème actuel. Comment l'expliquez-vous?

Il y a une diminution de la foi. Rappelez-vous, dans le temps, la grande majorité des enfants allaient au catéchisme. Qu'en est-il aujourd'hui? Une minorité seulement fait la communion. Nous devenons égoïstes, nous n'avons plus de repères.

### Pensez-vous que le célibat joue un rôle important?

Le célibat n'a aucune incidence sur le choix des jeunes à devenir prêtre. Le jeune qui s'engage dans cette voie sait que c'est l'un des principes majeurs à exercer. Être prêtre c'est une vocation, c'est un don de Dieu.

### Monsieur l'abbé que pensez-vous du monde actuel?

Le monde actuel n'est ni plus mauvais ni meilleur qu'avant. Il y a eu, il y a, il y aura toujours des déviances, les attentats terroristes ont toujours existé. Par contre un fossé énorme se creuse entre riches et pauvres, la classe moyenne disparaît. Notre société de consommation source de capitalisme est un véritable fléau. Cela devient très inquiétant.

### Et la jeunesse Monsieur l'abbé, une petite idée?

La jeunesse actuelle est dans l'ensemble saine mais une minorité gâche, perturbe notre société. Nos jeunes n'ont plus de repères inculqués dans les écoles et dans les familles; religieux, moraux, sociaux, civiques, patriotiques etc... Nos jeunes ont besoin d'un idéal.

### Monsieur l'abbé si vous aviez un vœu à formuler, quel serait-il?

Je souhaite que l'Europe se construise. Il faut en finir avec le nombrilisme, les « chapelles » (France, Espagne, etc...) Nous devons construire un avenir commun, nous devons nous regrouper afin que cesse la société de consommation.

### Monsieur l'abbé vous avez soixante-dix-neuf ans, avez-vous pensé à la retraite?

Bien sûr, je souhaite trouver une maison dans le secteur des trois paroisses car c'est ici que sont mes attaches, mes amis.

Après 52 ans de ministère dans le diocèse de Toulouse mon mot de la fin « Si c'était à refaire, je recommencerais! »

Merci l'abbé

brève

### Rédaction des articles

Le contenu des articles des associations a été réalisé par chaque Président et est sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

*En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le journal municipal aux groupes d'élus constitués au sein du conseil municipal. Ainsi, vous trouverez, désormais, dans « Village Infos » une page de tribune réservée à la majorité municipale et la minorité municipale.*

## Majorité Municipale

Notre commune va bien bénéficier d'un lycée et nos enfants pourront suivre leur scolarité jusqu'au Baccalauréat en restant à Pins-Justaret.

Quel avantage non négligeable pour eux, car c'est pratiquement 1 h 30 par jour qu'ils ne perdront pas dans l'attente du car de ramassage scolaire et dans le trajet aller et retour.

En outre, grâce à la ténacité de notre maire, cette réalisation se fera dans de bonnes conditions financières.

En effet, l'obtention de deux subventions exceptionnelles de la part de la Région et de l'Etat va permettre de ne pas altérer nos finances locales.

Il est à préciser bien sûr pour les non-initiés que des subventions ne sont pas remboursables

## Pins Justaret : l'avenir autrement

Le lycée sera construit à Pins-Justaret. M. Le Maire l'a enfin annoncé officiellement lors du conseil municipal du 2/09/05, en précisant qu'il s'est porté candidat pour cette opération, contrairement à ses affirmations précédentes. On aurait apprécié que cette décision soit soumise à l'approbation de la population.

Le lycée se situera à côté du terrain de foot actuel, face au lotissement de la Croisette en cours de construction. Nous l'affirmons toujours, ce terrain est exigü et trop près des lotissements, presque au centre-ville, avec tous les désagréments que cela engendrera : bruits, engorgements routiers, etc.

Et à quel prix ?

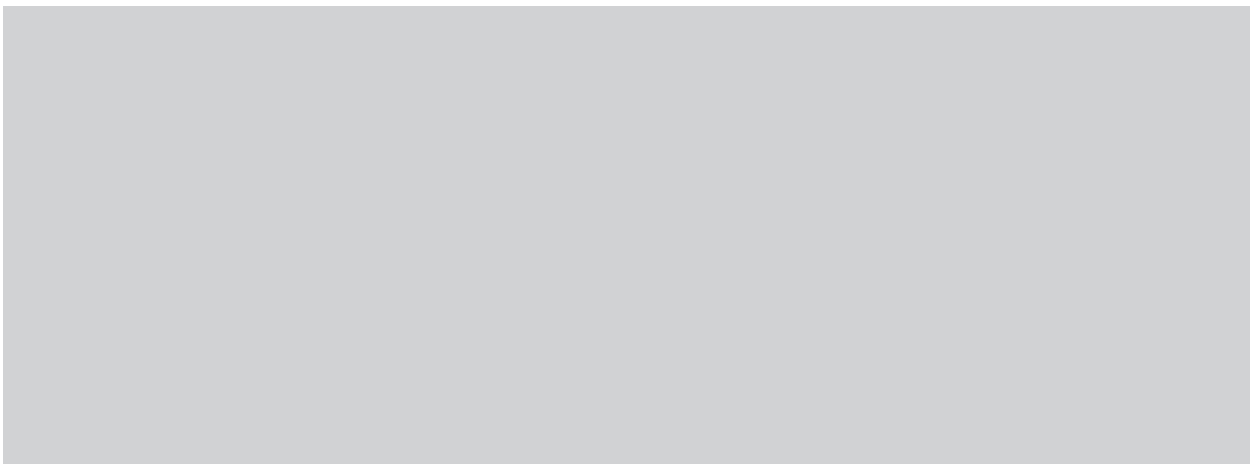
A ce jour, nous n'arrivons pas à connaître le coût global de cette opération, même approximatif.

L'achat du terrain et toutes les infrastructures sportives et routières qui vont avec, sont à la charge exclusive de la commune et donc à la charge de tous ses habitants.

Nous aurons certes quelques subventions et une avance de la région, remboursable.

Cela suffira-t-il à boucler le budget et avec quel passif pour les générations futures ?

## Pins Justaret plurielle et citoyenne



# État civil

## Naissances

MERY Clarisse	née le 18 mai 2005
FOURCADE Angèle, Juliette	née le 20 mai 2005
BERTRAND Fanny, Louise	née le 23 mai 2005
RAUZY Solène, Annick, Pierrette	née le 24 mai 2005
PAUTAL Mathilde, Hélène, Maryse	née le 24 mai 2005
VIVES Marion, Marie-Lou, Nicole	née le 25 mai 2005
BONTEMPS Nicolas, Gabriel	né le 25 mai 2005
BLANDIN Vincent, Guillaume, Gérard	né le 04 juin 2005
SARTORI Swan, Jacques, Alain	né le 09 juin 2005
ROMBOLETTI Anaïs	née le 13 juin 2005
PARES-JOSSET Louise, Claire, Marie	née le 19 juin 2005
IMPELLETIERI Théo, Jean-Claude, Alain	né le 18 juillet 2005
PERTEL Fannie, Sandrine, Guilaine	née le 20 juillet 2005
AYMAR Maxime, Nathan	né le 22 juillet 2005
ROUCHY Florence, Laure, Marie, Victoire	née le 31 juillet 2005
BONATI Théo, Maxime, Cyril	né le 03 août 2005
CARALP Emma, Léane	née le 06 août 2005
TUOT-JORDY Johann, Emile, Arnaud	né le 11 août 2005
NAT Enzo, Emile, Roger	né le 13 août 2005
EL HAMMOUTI Nassim	né le 26 août 2005
MORO Juliann, Antoine, Victor	né le 05 septembre 2005
LEFEVRE Emma	née le 06 septembre 2005
CHANABE Manon, Madelaine	née le 09 septembre 2005
ALONSO Romane, Martine, Olga	née le 26 septembre 2005
BODIN Morgane, Mélanie, Victoire	née le 26 septembre 2005
VILA Fanny, Marie-Louise, Yvette	née le 05 octobre 2005
ROZIER Maxime	né le 18 octobre 2005
PUIG-GAETANO Alice, Marie, Philippine	née le 25 octobre 2005
VIVIES Benjamin	né le 26 octobre 2005
DUCHEZ Khéo	né le 27 octobre 2005

## Mariages

GENIEYS Pascal et FERRY Estelle	le 28 mai 2005
MATTIUZZO Maxime et VIALANET Céline	le 18 juin 2005
PACHON Frédéric et PRADELLE Ingrid	le 09 juillet 2005
CROUZIL Elie et BERGEAUD Marie	le 09 juillet 2005
REBOULET Marc et BINATé Namisata	le 16 juillet 2005
BAYCHELIER Gilles et COSTES Corinne	le 16 juillet 2005
CARTAN Gérard et LAFFONT Geneviève	le 23 juillet 2005
CORBIERE Jean-Philippe et GRUMET Ludivine	le 06 août 2005
CEPPI Christophe et DANTI Laurence	le 06 août 2005
SINGLAN Yannick et PIROLA Emilie	le 13 août 2005
SOLIVRES Rémy et LEPAGE Emilie	le 20 août 2005
GRAS Emmanuel et BOUHADIR Ghenwa	le 10 septembre 2005
DUSSER-LAUGÉ Thierry et RUMEAU Séverine	le 17 septembre 2005
PEREZ Jérôme et LAVAL Sandie	le 24 septembre 2005

## Décès

DURAND Georges	décédé le 14 mars 2005
JALAMBIC Marie	décédée le 23 mars 2005
CHOUHOURT épouse CROUSEILLES Madeleine	décédée le 19 avril 2005
GUILLEM veuve AYÉLA Lucie, Marie	décédée le 12 mai 2005
ADE-MENDOZA veuve CONSÉJO Luisa	décédée le 15 mai 2005
VERDU veuve PONS Marie-Thérèse	décédée le 28 mai 2005
COLLIGNON Paul	décédé le 31 mai 2005
MÉDOUS veuve LAMARQUE Jeanne	décédée le 01 juin 2005
DIAZ Alfred	décédé le 15 juin 2005
HUREL André	décédé le 21 juin 2005
BOUSQUET Paule	décédée le 25 juin 2005
SCHERRER veuve GAILLART Marie	décédée le 29 juin 2005
DORGAN veuve GARRIGUES Marie	décédée le 07 juillet 2005
LAFON veuve VAVASSORI Julie	décédée le 09 août 2005
MONTALIO épouse OSTRIC Irène	décédée le 20 août 2005
MARTINEZ Alexis	décédé le 17 septembre 2005
GALY veuve PUJOL Yvette	décédée le 22 septembre 2005
MORINEAU veuve COLLET Simonne	décédée le 24 septembre 2005
GUGELMANN veuve MORATO Josette	décédée le 02 novembre 2005
THEURIER André	décédé le 03 novembre 2005
FRÉBAULT veuve THEURIER Marguerite	décédée le 23 novembre 2005

